

Projet éolien ONEE

La course s'annonce serrée

- Les cinq soumissionnaires qualifiés pour la deuxième étape
- Les propositions conformes aux exigences
- Les offres industrielles finalisées, celles financières et tarifaires prévues pour juin

C'EST la surprise pour le projet éolien intégré 850 MW de l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE) dont le coût est estimé à 15 milliards de dirhams. Les cinq consortiums soumissionnaires (voir encadré) ont proposé des offres qui cadrent avec l'objectif d'intégration industrielle fixé par l'Office. Ils sont tous qualifiés pour la deuxième étape de l'appel d'offres.



Le Maroc s'est fixé pour objectif d'atteindre 42% de la puissance installée à base d'énergie renouvelable en 2020. Ce qui permettra de sécuriser l'approvisionnement du pays en énergie électrique ainsi que la promotion des énergies renouvelables (Ph. Fotolia)

L'ONEE a placé la barre très haut. Car en plus de la production d'électri-

cité, le projet vise la promotion d'une industrie éolienne ainsi que la constitution d'une expertise et le renforcement de la recherche développement au niveau national.

Dans leurs propositions, les soumissionnaires devaient intégrer plusieurs éléments: une usine de production des pales, une unité pour les tours ou leur acquisition au Maroc ainsi qu'une unité d'assemblage des nacelles, des hubs et des armoires de puissance «Power Bloc».

leurs offres, les soumissionnaires devaient également préciser le nombre d'emplois directs et indirects à créer ainsi que les investissements associés à la mise en œuvre de leurs plans d'intégration industrielle.

Après la composante intégration, les groupements qualifiés devront remettre les offres techniques et industrielles finalisées ainsi que celles d'ordre financier et tarifaire. Les qualifiés disposent pour cela d'un délai de deux mois, soit jusqu'au mois de juin. «Durant cette deuxième phase, les différents groupements doivent confirmer ce qu'ils ont proposé. Ils vont remettre les offres engageantes», ex-

plique un responsable à l'Office.

L'adjudicataire final, qui sera connu au cours du deuxième semestre 2015, devra par la suite constituer une société de projet avec l'Office, la Société d'investissement énergétique et le Fonds Hassan II. Cette société prendra en charge le développement, le financement, la construction ainsi que l'exploitation et la maintenance du projet. De son côté, l'ONEE achètera toute l'énergie électrique nette produite sur une durée de 20 ans.

Les soumissionnaires

LES cinq groupements soumissionnaires sont retenus pour la deuxième étape du processus. Il s'agit d'Acciona Energia (Espagne)/Acciona Wind Power (Espagne), de EDF Energies Nouvelles (France)/Qatar Electricity and Water Company (Qatar)/Fipar Holding/Alstom Wind (Espagne) et International Company For Water and Power Project (Arabie saoudite)/Gamesa Eolica SI (Espagne). S'y ajoutent les groupements International Power PLC (UK)/International Power LTD (UAE)/Vestas France SAS ainsi que Nareva Holding/Enel Green Power (Italie)/Siemens Wind Power AS (Allemagne). □

Pareil pour l'acquisition au Maroc de biens et services liés au projet: les études d'ingénierie, les travaux de génie civil, les travaux de montage, les travaux de génie mécanique ainsi que les équipements de raccordement électriques des parcs éoliens et autres travaux associés. L'Office offre ainsi des perspectives importantes aux PME ainsi qu'aux cabinets d'études et d'ingénierie.

Le contenu de l'intégration industrielle demandé dans le cadre de l'appel d'offres compte aussi un volet transfert de savoir-faire via la mise en place d'un centre de formation, d'un centre de gestion de l'exploitation des parcs éoliens et d'un centre de service après-vente. Dans

Le programme éolien intégré prévoit cinq parcs: Midelt pour une capacité de 150 MW, Tiskrad-Tarfaya avec 300 MW, Tanger II avec 100 MW, Jbel Lahdid-Essaouira avec 200 MW et Boujdour avec 100 MW. Sa mise en service est prévue entre 2017 et 2020. Tous ces projets seront interconnectés au réseau. Ceux de Boujdour et Tiskrad-Tarfaya en particulier seront dédiés à l'alimentation des provinces du sud ainsi qu'aux unités de dessalement de l'eau dans ces zones. □

Khadija MASMOUDI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com